

**MAIRIE DE SORNAY**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Réunion du 06 février 2018**

L'an deux mille dix-huit, le six février à vingt heures, le Conseil Municipal de Sornay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François Marchal, Maire.

**Présents :**

- Mmes RIETMANN Odette, GAUTHIER Christelle, LAMBOLEY Stéphanie, GAILLARD Karine
- M. MARCHAL F. Maire, Mrs, LETHO Alexandre, MARCHAL Luc, ALLIOT Benoît

**Absents :** BARBE Dominique, BARBE Sylvain

**Secrétaire de séance :** Mme GAILLARD Karine

**Début de la séance :** 20h

**Ordre du jour :**

- Rencontre avec M. DUCROT de Sciences Environnement
- Élection d'un délégué à la CLECT de la CCCVM
- Prix de l'affouage
- Questions diverses

**1/ Rencontre avec M. DUCROT de Sciences Environnement**

M. DUCROT a fait part de la synthèse qu'il a réalisée suite à la réception des questionnaires complétés par les conseillers. M. DUCROT proposera une étude de faisabilité suite à cela début mars.

**2/ Élection d'un délégué à la CLECT de la CCCVM**

Le conseil municipal de chaque commune membre doit procéder à l'élection en son sein, de son ou de ses représentants au sein de la CLECT conformément à la répartition fixée par la Communauté de Communes du Val Marnaysien : à savoir chaque commune de moins de 1000 habitants dispose d'un représentant. Chaque commune de plus de 1000 habitants dispose de deux représentants.

M. François MARCHAL est élu à l'unanimité.

### **3/ Prix de l'affouage**

Le Conseil Municipal fixe le prix de l'affouage à :

- 80 € le lot pour les paiements par chèque le jour de la distribution,
- 85 € le lot pour les paiements ultérieurs.
- 15 € l'emplacement pour le dépôt de bois.

Voté à l'unanimité.

### QUESTIONS DIVERSES

- le feu tricolore route de Montagney est en cours d'installation.

**Fin de séance : 22h30**

